



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 24523

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le projet de loi de modernisation du droit des sociétés. Sûr de l'intérêt qu'elle porte à ce sujet, il lui demande de lui préciser la nature et l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'avant-projet de réforme du droit des sociétés est en cours de préparation et devrait faire l'objet d'un dépôt au Parlement dans le cours du second semestre 1999, comme elle l'a annoncé lors de la communication en conseil des ministres du 14 octobre 1998 relative à la réforme de la justice commerciale et de l'environnement juridique de l'entreprise. Ce projet s'appuie sur les trois principes suivants : faciliter la constitution de sociétés, et notamment des petites entreprises, mieux délimiter les responsabilités et les pouvoirs des actionnaires, des organes d'administration et des dirigeants et, enfin, améliorer la transparence et l'information sur l'activité et les comptes des sociétés. Il opère, par ailleurs, un certain nombre de modifications de la loi du 24 juillet 1966, destinées à moderniser et simplifier les obligations des sociétés commerciales.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24523

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 569

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2102